

Séance extraordinaire du 6 décembre 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le six décembre deux mille vingt-quatre à dix heures vingt-trois, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Edith Bellemare, assistante-greffière.

CE-2024-0918

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 6 décembre 2024.

CE-2024-0919

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2024 et de la séance extraordinaire du 29 novembre 2024

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 décembre 2024 et de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2024.

CE-2024-0920

Aide financière à la Maison natale Louis-Fréchette

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2024-012-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder l'aide financière à la Maison natale Louis-Fréchette, au montant et selon les modalités de versements, telle qu'indiquée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-012-R-1, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-0921

Entente concernant l'octroi d'une aide financière à intervenir avec le Collège de Lévis et financement afférent

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-019-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente concernant l'octroi d'une aide financière à intervenir avec le Collège de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne et plus particulièrement, pour l'aider dans la réalisation de son projet de construction par

le collège d'un complexe sportif multifonctionnel intérieur et sur un terrain lui appartenant, telle que jointe à la présente fiche de prise de décision DVC-DIR-2024-019-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer cette dépense au montant maximum de 1 500 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et au montant maximum de 1 500 000 \$, provenant d'une affectation de ce montant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

CE-2024-0922

Contrat de location d'heures de terrain de soccer du complexe sportif multifonctionnel à intervenir avec le Collège de Lévis et financement afférent
Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-020-R-1](#)

Il est résolu de conclure le contrat de location d'heures de terrain de soccer du complexe sportif multifonctionnel à intervenir avec le Collège de Lévis, tel que joint à la fiche de prise de décision DVC-DIR-2024-020-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement de la dépense relative au contrat de location d'heures de terrain de soccer du complexe sportif multifonctionnel du Collège de Lévis, pour l'année 2025, au montant maximum de 77 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, conditionnellement à la construction et à la mise en service du complexe en septembre 2025 par le collège.

CE-2024-0923

Embauche d'un Coordonnateur à la vie communautaire à la Direction de la vie communautaire
Document d'aide à la décision [GCH-2024-125](#)

Il est résolu d'embaucher Benjamin Branget à titre de Coordonnateur à la vie communautaire à la Direction de la vie communautaire, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 5 et à l'échelon 10, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2024-0924

Prolongation du contrat de travail du Consultant au traitement des eaux au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures
Document d'aide à la décision [GCH-2024-127](#)

Il est résolu de prolonger le contrat de travail à durée déterminée de Yves Chouinard à titre de Consultant au traitement des eaux au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien et des infrastructures, poste contractuel à temps partiel, tel que joint à la fiche de prise de décision GCH-2024-127, et

d'autoriser le maire et la greffière de signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2024-0925

Rapport sur le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires du directeur du cabinet du conseiller désigné

Document d'aide à la décision [GRE-2024-049](#)

Le rapport de la greffière relatif au dépôt à son bureau de la déclaration des intérêts pécuniaires de la personne suivante, en application du *Règlement RV-2022-22-12 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel d'un cabinet*, est déposé à titre d'information et de reddition de compte :

- monsieur Jonathan Tanguay, directeur du cabinet du conseiller désigné, déposée le 5 décembre 2024.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CV-2024-0926

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 57.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Edith Bellemare, secrétaire
du comité exécutif